

COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 décembre 2009

RECEPTION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'OBSERVATOIRE DE NICE
REALISES AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
GRÂCE AU MÉCÉNAT DE LA FONDATION TOTAL

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total a contribué à la restauration de différents bâtiments de l'Observatoire de Nice. Ce soutien s'est élevé à 220.000 € (soit près de 90% de l'ensemble du coût des travaux).

Les travaux de restauration seront inaugurés le vendredi 4 décembre 2009 à 15h en présence de Christian Estrosi, Ministre chargé de l'Industrie, Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur, d'Edouard de Royere, Président d'Honneur de la Fondation du Patrimoine et de Thierry Desmarest, Président de la Fondation Total.

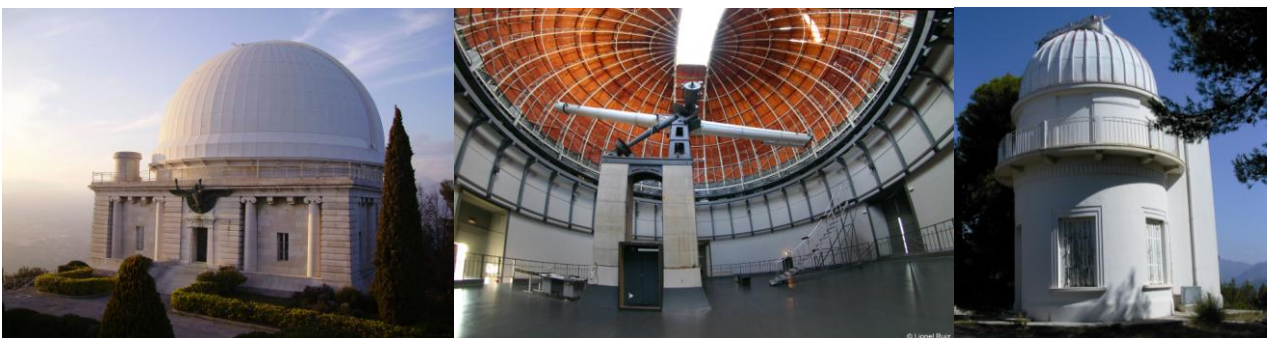
Situé sur un mont qui domine Nice et la baie des anges dans un parc de 35 hectares, l'Observatoire de Nice bénéficie d'un emplacement géographique unique.

Le site est constitué d'un remarquable ensemble de bâtiments conçus à la fin du XIXème siècle pour abriter des instruments scientifiques permettant de mieux appréhender le cosmos.

A l'initiative de **Raphaël Bischoffsheim**, riche mécène hollandais, la construction de l'Observatoire est confiée en 1881 au célèbre architecte **Charles Garnier** et à l'ingénieur **Gustave Eiffel**. Quinze pavillons sont alors rigoureusement agencés sur le site.

En 1883, le **Petit Equatorial** est achevé, trois ans plus tard le **Grand Méridien** voit le jour, puis en 1887 le **Grand Equatorial**, bâtiment le plus abouti du site. En 1892, l'**Equatorial Coudé** est édifié pour observer le soleil. En 1931, la **Coupole Schaumasse** est créée pour protéger un instrument équatorial.

En 1988, l'Observatoire de Nice fusionne avec le Centre de Recherches en Géodynamique et Astrométrie (CERGA) pour former l'Observatoire de la Côte d'Azur. Aujourd'hui composé de quatre unités de recherches, l'Observatoire compte parmi les principaux centres mondiaux dédiés à la connaissance de l'univers. Depuis une dizaine d'années, un ambitieux programme d'ouverture au public a été mis en place, imposant la restauration de nombreux bâtiments. Après l'achèvement de ces différents travaux, l'Observatoire pourra recevoir dans de meilleures conditions un plus grand nombre de visiteurs pour faire connaître ses missions dans le domaine de l'astronomie.



Observatoire de Nice, le Grand Equatorial, le bâtiment Schaumasse, © Observatoire de Nice

COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 décembre 2009

RECEPTION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'OBSERVATOIRE DE NICE
REALISES AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
GRÂCE AU MÉCÉNAT DE LA FONDATION TOTAL

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total s'associe, depuis 2006, à la mise en valeur du patrimoine français et plus particulièrement dans les régions où le Groupe est implanté.

La Fondation Total dédie à cet engagement un budget de 16 millions d'euros sur six ans (2006-2011) dans le but de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont **plus de 60 projets** qui sont concernés par ce partenariat.

www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

Créée en 1992, **la Fondation Total** intervient depuis 2008 dans trois grands domaines d'action : la SOLIDARITE (santé et éducation), l'ENVIRONNEMENT (biodiversité marine) et la CULTURE (patrimoine et grandes expositions). En France, et hors de France, elle apporte sa contribution à des projets conçus avec ses partenaires (associations, institutions, ONG), et à des initiatives proposées par les collaborateurs de Total dans le domaine de la solidarité et de l'environnement. www.fondation.total.com

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local. www.fondation-patrimoine.com

Bilan d'activité 2000-2009

- près de 10 000 projets soutenus
- 700 millions d'euros de travaux engagés
- soit environ 2000 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

*Source INSEE (1996) : dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment pour 1,5 million d'euros de travaux réalisés.

Contacts presse